

PATRICE LAURENDEAU

Institut de recherche et d'analyse critique (IRAC)

L'IMMIGRATION À SAGUENAY

Les besoins des immigrants

Mémoire présenté à

Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement
reliées aux différences culturelles

Département des sciences humaines

Cégep de Jonquière

19 septembre 2007

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les partenaires qui ont rendu cette recherche possible. D'abord, la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière qui nous a fourni le financement. Le département des sciences humaines du Cégep de Jonquière, particulièrement M. Jean Murdock et M. Laurent Corneau qui ont aidé à la supervision et à la rédaction de la recherche. Les élèves Émy Blanchette, Stéphanie Desjardins, Stéphanie Landry, Valérie Paquet, Jean-François Paris et Mélissa Tremblay qui nous ont aidé pour la collecte des données. Aussi, les différents organismes collaborateurs tel que le Centre Linguistique du Cégep de Jonquière, notamment Mme Simone Boudreault qui nous a permis de rencontrer ses élèves en francisation. M. Gerardo Castro Mustra et Mme Sophie Bouchard de La Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean. M. Djebbi Oualid de l'Association des Étudiants Internationaux de l'UQAC. M. Hubert Troestler du Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. M. Carol Boily de Ville Saguenay qui s'est montré intéressé à une future collaboration pour élaborer leur politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Enfin, les 47 participants aux différentes entrevues de groupe qui ont pris le temps de venir nous rencontrer et de répondre à nos questions.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
I. PROBLÉMATIQUE.....	2
A. Le contexte d'émergence de la recherche.....	2
B. L'immigration au Canada.....	3
C. L'immigration au Québec.....	8
D. L'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	9
II. MÉTHODOLOGIE.....	13
A. Le groupe nominal dans l'analyse des besoins.....	13
B. Caractéristiques de la population et de l'échantillon.....	15
C. Limites de la technique d'échantillonnage.....	17
D. Le déroulement de la collecte de données.....	17
III. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	20
A. Les méthodes d'analyse.....	20
B. Les résultats.....	20
C. L'interprétation des résultats.....	26
CONCLUSION.....	30
ANNEXE.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	33

INTRODUCTION

Depuis que la région est ouverte à la colonisation, en 1840, le Saguenay a toujours été une terre d'accueil pour la population. Les colons sont venus de partout au Québec au 19^e siècle. Puis, au 20^e siècle, la construction des barrages, des papeteries et des alumineries a amené plusieurs Européens à s'installer ici. Au 21^e siècle, la baisse démographique a favorisé la venue d'immigrants provenant de partout dans le monde et le futur nous laisse entrevoir que l'immigration sera nécessaire à la région pour assurer son plein développement.

Or, comment faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants à la société saguenéenne ? C'est cet objectif que nous poursuivons dans cette recherche. Nous avons rencontré des dizaines d'immigrants pour connaître leur perception de l'immigration à Saguenay.

Dans cette recherche, nous présenterons d'abord un portrait de l'immigration au Canada, au Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ensuite, nous expliquerons notre méthode utilisée pour recueillir les informations. Enfin, nous terminerons en dévoilant les résultats de notre recherche et notre analyse de ceux-ci.

I. PROBLÉMATIQUE

Au Québec, le phénomène de l'immigration fait l'objet d'un intérêt croissant. La Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels de l'Université du Québec à Chicoutimi (CERII); l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants, l'Institut national de la Recherche scientifique (INRS-UCS); le Conseil des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec; le Groupe de recherche sur l'immigration de l'Université McGill (GRI), le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) sont quelques exemples de groupes qui investiguent la question. Ces groupes de recherche colligent des données scientifiques et tentent de définir des cadres d'analyse rigoureux afin d'aborder ce thème avec une plus grande objectivité, dans une perspective large et avec un souci d'indépendance.

A. Le contexte d'émergence de la recherche

Cette recherche sur l'immigration est, en quelque sorte, la deuxième phase d'une réflexion amorcée en 2005 dans le cadre de la réalisation d'un sondage par l'Institut de recherche et d'analyse critique (IRAC), du département des sciences humaines du Cégep de Jonquière. Ce sondage tente essentiellement de mesurer le degré de connaissance de la population sur le phénomène de l'immigration à Saguenay (statistiques générales, information, politiques et autres) et son adhésion à certaines initiatives à prendre pour mieux accueillir ces nouveaux arrivants.

L'enquête révèle, entre autres, que les gens de Saguenay ont conscience de façon très significative qu'ils auront à vivre dans l'avenir avec une plus grande diversité culturelle (près de 9 personnes sur 10). Cette perception coïncide avec l'analyse présentée en 2005 dans le plan d'action du ministère des Relations avec le citoyen et de l'Immigration :

Les perspectives démographiques qu'on peut observer actuellement sont telles que le Québec devra se tourner de plus en plus sur l'immigration comme source importante de croissance de sa population et de sa main d'œuvre. Alors que l'immigration représente déjà 63% de la croissance de la population active du Québec, on prévoit qu'elle représentera la totalité de cette croissance d'ici 10 ans ainsi que la totalité de la croissance de la population québécoise d'ici 25 ans¹.

De plus, le sondage de 2005 de l'IRAC indique que 3 personnes sur 4 insistent sur la nécessité de se doter d'une politique interculturelle et que les 2/3 pensent que l'immigration est une source de développement régional. Cependant, l'enquête note que les répondants sont partagés sur la question de l'immigration comme solution à la décroissance démographique régionale.

Du côté des mesures de soutien à l'intégration, les répondants mentionnent que l'apprentissage de la langue à 44 % et les mesures de soutien à l'emploi à 21,4 % sont les actions à privilégier. Les citoyennes et citoyens de Saguenay considèrent aussi de façon majoritaire que la ville devrait s'occuper davantage du dossier de l'immigration.

¹ Québec, Ministère de l'Immigration et des Communauté culturelles, *Des valeurs partagées, des intérêts communs, Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Plan d'action 2005-2007*, Québec, Publications du Québec, 2004, p.1.

La participation du groupe de recherche de l'IRAC au Forum régional sur l'immigration, en avril 2005, nous a permis ensuite de mieux comprendre les enjeux liés au recrutement et à l'intégration des immigrants. Ministères, groupes communautaires, acteurs du monde de l'éducation et du monde municipal, association de personnes immigrantes, députés, ministre, experts, etc. Tous sont venus présenter leur perception des défis à relever, leur analyse de la conjoncture actuelle et les conclusions qu'ils tirent de leurs expériences. Étonnamment, ce sont les immigrants qui ont été les moins entendues! Qu'en pensent-ils? La question reste entière. Quelle perception ont les immigrants de leur communauté d'accueil? Quelles conditions leurs font choisir la région? Quels sont les besoins prioritaires de ces personnes qui sont, pourtant, au centre de toute cette agitation? Nous en savons peu de choses.

Pour connaître la perception des immigrants, nous avons interrogés des personnes nouvellement arrivées à Saguenay. Notre recherche a pour objectif de recueillir des informations sur les principales préoccupations des personnes en intégration, dans la perspective d'ajouter ou de faire des liens avec les initiatives actuelles.

B. L'immigration au Canada

Notre recherche porte sur les besoins des immigrants à Saguenay. Au fait, qu'est-ce qu'un immigrant? Le gouvernement du Canada définit un immigrant comme une :

Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu.
Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration

ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada².

Il existe trois grandes catégories d'immigrants : immigrant de la catégorie économique (gens d'affaires, travailleurs qualifiés et autres); immigrant de la catégorie familiale (immigrant parrainé) et les réfugiés qui demandent protection.

Le Canada a la responsabilité exclusive de la citoyenneté et celle d'accorder le statut de résidents permanents. Par contre, les règles constitutionnelles font de l'immigration un pouvoir concurrent entre le parlement fédéral et les provinces :

Art. 95. Dans chaque province, la législature pourra faire des lois relatives à l'agriculture et à l'immigration dans cette province; et il est par la présente déclaré que le parlement du Canada pourra de temps à autre faire des lois relatives à l'agriculture et à l'immigration dans toutes les provinces ou aucune d'elles en particulier; et toute loi de la législature d'une province relative à l'agriculture ou à l'immigration n'y aura d'effet qu'aussi longtemps et que tant qu'elle ne sera incompatible avec aucune des lois du parlement du Canada³.

En cas de conflit, c'est le palier fédéral qui a prépondérance. Cette responsabilité partagée a ensuite été encadrée par une série d'ententes signées entre le gouvernement fédéral et provincial du Québec. Ainsi, l'Accord Cullen Couture signé en 1978, précédé des Ententes Cloutier-Lang (1971) et Bienvenue-Andras (1975)⁴,

² Canada, Statistique Canada, Glossaire, [En ligne], http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-222-XIF/2004000/glossary_f.htm# (Page consultée le 14 septembre 2007).

³ Canada, Ministère de la justice, *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, [En ligne], http://lois.justice.gc.ca/fr/const/c1867_f.htm#distribution, (Page consultée le 19 avril, 2007).

⁴ Canada, Ministère de la citoyenneté et de l'immigration, *L'ABC de l'accord Canada-Québec*, [En ligne], <http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/fed-prov/abc-quebec-acc.html> (Page consultée en ligne le 19 avril, 2007).

demeure encore aujourd'hui une référence de principe dans les relations intergouvernementales en matière d'immigration. Cet accord est aussi perçu comme un geste significatif d'affirmation nationale à travers la reconnaissance de la société distincte et des « pouvoirs » qu'obtient le Québec en matière de sélection des immigrants. Le gouvernement du Québec en fait même l'une de ses cinq conditions dans l'Accord constitutionnel du Lac Meech, en 1987.

En 1991, le Québec signe l'Accord Canada-Québec (communément appelé Gagnon-Tremblay/McDougall) qui encadre l'ensemble du processus et partage les responsabilités. Il comprend des avancées importantes pour le Québec autant en matière d'accueil et d'intégration linguistique qu'en termes de compensations financières de la part du gouvernement fédéral. Cet accord reconnaît au gouvernement du Québec un pouvoir accru en matière d'immigration :

Les premiers articles de l'Accord définissent son contenu et ses objectifs. L'article 1 indique les quatre domaines traités par l'Accord : la sélection des personnes qui viennent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, leur admission au Canada leur intégration à la société québécoise, la détermination des niveaux d'immigration à destination du Québec.

L'article 2 introduit un nouvel objectif important pour le Québec : préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada et assurer une intégration des immigrants dans cette province, qui soit respectueuse de son caractère distinct. Pour atteindre cet objectif, il a fallu charger officiellement le Québec de recommander le nombre d'immigrants qu'il souhaite accueillir, faire en sorte que le nombre des immigrants soit proportionnel à la population de la province, et charger celle-ci de tous les services d'intégration, en insistant sur les moyens offerts aux résidents permanents d'apprendre la langue française.

Le Canada reste responsable des normes et objectifs nationaux relatifs à l'immigration, de l'admission de tous les immigrants, ainsi que de

l'admission et du contrôle des visiteurs. L'admission des immigrants peut vouloir dire l'application des critères relatifs à la criminalité, à la sécurité et à la santé, en plus du traitement administratif des demandes et de l'admission physique aux points d'entrée du Canada. Le Québec est responsable de la sélection, de l'accueil et de l'intégration des immigrants à destination du Québec, et le Canada s'engage à ne pas admettre au Québec les immigrants indépendants, ni les réfugiés qui ne répondent pas aux critères de sélection du Québec sauf en ce qui concerne l'arbitrage des revendications du statut de réfugié présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada⁵.

En septembre 2006, Statistique Canada publiait des estimations qui indiquent une tendance lourde concernant les facteurs déterminants dans la croissance démographique au Canada:

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2006, la population du Canada a augmenté de 324 000 pour atteindre 32 623 500.

Au cours de cette période, le Canada a accueilli 254 400 immigrants, soit 9 800 de plus que l'année précédente. Ce nombre est le plus élevé depuis 2001-2002, alors que 256 300 immigrants arrivaient au Canada.

Le rôle que joue la migration internationale dans la croissance démographique canadienne est beaucoup plus important qu'aux États-Unis. Alors que le solde migratoire international expliquait les deux tiers de l'augmentation de la population du Canada en 2004-2005, il n'en représentait que 38,0 % aux États-Unis. L'accroissement démographique américain repose plutôt sur une fécondité beaucoup plus forte que celle du Canada.

[...] Un peu plus de 52 % des immigrants, soit environ 133 100, ont opté pour l'Ontario comme nouveau lieu de résidence, soit la plus faible proportion observée depuis 1993-1994. Cette proportion est en déclin depuis le début du millénaire.

Surpassant le Québec pour la première fois depuis 2000-2001, la Colombie-Britannique a repris le deuxième rang quant au nombre d'immigrants accueillis. La Colombie-Britannique a reçu 43 900 nouveaux arrivants, un sommet inégalé depuis 1996-1997, période qui avait été

⁵ Margaret Young, *L'immigration : l'accord Canada-Québec*, [En ligne], <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp252-f.htm#1>, (Page consultée le 25 mars, 2007).

marquée par un important flux migratoire en provenance de Hong Kong. Pour ce qui est du Québec, il a reçu 42 000 immigrants, dépassant ainsi la barrière des 40 000 pour une troisième année consécutive, ce qui n'a pas été observé depuis le début des années 1990⁶.

C. L'immigration au Québec

La fin des années 1980 et le début des années 90 sont déterminants dans le développement de la politique de régionalisation de l'immigration :

Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) demande un avis au Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI), en 1987, sur l'opportunité de s'engager dans une politique de régionalisation, ainsi que sur les objectifs et mesures à prévoir. Cet avis, déposé en 1988, recommanda au MCCI de se donner une politique permanente de régionalisation de l'immigration⁷.

Après plusieurs consultations le gouvernement du Québec dépose en 1993 son premier plan de régionalisation de l'immigration :

Le Plan d'action pour la régionalisation de l'immigration, situe au cœur de ses interventions le volet attraction des immigrants en région jusqu'ici peu abordé comparativement au volet rétention / intégration sur lequel l'État s'était d'abord concentré. Visant un accroissement significatif du nombre d'immigrants en région, les mesures du Plan énumèrent non seulement des actions à mener à l'étranger dans le processus de sélection ou auprès de clientèles cibles, mais également des initiatives à Montréal et en région susceptibles de produire un déplacement d'immigrants en région. L'ensemble des acteurs intéressés ou pouvant jouer un rôle en matière de régionalisation de l'immigration sont associés à cette démarche d'attraction, de même que les directions régionales du Ministère, en collaboration avec les partenaires régionaux (Plan d'action, 1993b). Le partenariat, perceptible dès le premier avis du CCCI, s'implante définitivement avec ce Plan d'action.⁸

⁶ Canada, Statistique Canada, *La population canadienne*, [En ligne], <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060927/q060927a.htm> (page consultée le 16 mai 2007).

⁷ Myriam Simard, *La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes*, Recherches sociographiques, vol. XXXVII, 1996, p. 442.

⁸ *Ibid.*, p. 446.

Selon la Direction de la recherche du MICC au cours de l'année 2006, le Québec a accueilli 44 686 immigrants soit une augmentation de 3,2 % par rapport à l'année précédente (43 312)⁹. Par contre, c'est 3% de moins que les prévisions du gouvernement Charest. Ce solde négatif s'explique en grande partie par les retards dans le traitement des demandes par Ottawa¹⁰. Au total c'est autour de 800 000 demandeurs qui attendent une réponse. Pour certains, l'attente se calcule en année¹¹! À cet égard, le Conseil des relations interculturelles fait remarquer, qu'en analysant les années pendant lesquelles nous avons connu les plus hauts niveaux d'immigration, (en 1990; 40 842, en 1991; 51 707, en 1992; 48 377 et en 1993; 44 916), que ce n'est pas les objectifs prévisionnels du gouvernement du Québec qui font la différence, mais la vitesse de traitement des dossiers par les instances fédérales (qui ont débloqué pour ces années des dossiers de réfugiés, ceux des gens d'affaires de Hong-Kong, et autres situations urgentes ou en attente.) et deuxièmement la vigueur de l'économie québécoise¹².

D. L'immigration au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Du total des immigrants pour 2006 (44 686 pour le Québec sur 255 000 personnes admises pour l'ensemble du Canada), 174 (0.4%) devaient, selon les projections, s'installer au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Selon l'Institut de la statistique du Québec, il y

⁹ Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec 4e trimestre*, [En ligne], <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2006trimestre4-ImmigrationQuebec.pdf>, (page consultée en ligne le 22 mars 2007).

¹⁰ Tommy Chouinard, *Québec n'atteint pas ses objectifs*, La Presse, mercredi 25 avril 2007, p. A3.

¹¹ Gilles Toupin, *800 000 demandeurs sur le pas de la porte*, La Presse, mercredi 25 avril 2007, p. A2.

¹² Québec, Conseil des relations interculturelles, *Au-delà du nombre, pour une véritable intégration*, Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007, 2004, p. 10.

avait au total 2040 immigrants au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2001 soit 0.75% de la population régionale (274 315)¹³.

De 1996 à 2001, la croissance de la population immigrée du Québec s'est établie à 6%; la variation de la population née à l'étranger diffère toutefois selon la région de résidence. La progression a été très importante pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (23%), de l'Outaouais (20%), des Laurentides (18%), de la Capitale-Nationale (13%)¹⁴.

C'est en 2003 que le Gouvernement du Québec et la Conférence régionale des élus (CRÉ) signe l'Entente spécifique de régionalisation de l'immigration pour la période 2003-2006. Cette entente va permettre la naissance de la Table régionale de concertation en immigration (TRCI) où l'on retrouve les intervenants les plus importants en matière d'immigration; ministères, établissements d'enseignement, groupes communautaires, associations et autres. Cette entente sera renouvelée jusqu'en 2009 permettant le financement de plusieurs projets d'intervention et de soutien aux personnes immigrantes (près de \$1 000 000).

Dans la foulée du Forum régional sur l'immigration en 2005, la table de concertation a harmonisé son plan d'intervention avec les orientations ministérielles. Le plan pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'articule autour de quatre axes. Premièrement

¹³ Québec, Bureau de la statistique du Québec, *Population immigrante par occurrence du lieu de naissance, région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001*, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_02/immigration02/lieunaiss02.htm, (page consultée le 20 février 2007).

¹⁴ Québec, Relations avec les citoyens et de l'immigration, *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, Québec, Publications du Québec, 2001, p. 14.

le recrutement de main-d'œuvre correspondant aux besoins du marché du travail. Puis, la CRÉ mise sur l'amélioration des conditions d'accueil et d'intégration et sur le développement des mesures d'insertion à l'emploi. Ensuite l'apprentissage du français et finalement l'amélioration de la perception de l'immigration¹⁵.

En octobre 2006, c'est Ville Saguenay, soutenue par le gouvernement du Québec, qui annonçait qu'elle serait la deuxième ville du Québec, après Sherbrooke, à se doter d'une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes¹⁶. C'est en Mars 2007 que s'est réuni pour la première fois le comité qui travaille sur ce dossier. Celui-ci espère que la politique soit adoptée d'ici le printemps 2008¹⁷.

Si l'on considère les scénarios de croissance démographique pour le Québec, on peut mieux comprendre l'intérêt de plusieurs acteurs régionaux pour l'immigration et pour la compréhension des conditions nécessaires non seulement au recrutement, mais aussi à la rétention des nouveaux arrivants. « Le déclin de la population québécoise est anticipé pour 2031 si la tendance des différents phénomènes démographiques se maintient »¹⁸.

Toutes les régions du Québec verront diminuer d'ici peu leur population d'âge actif. La décroissance a déjà débuté dans quatre d'entre elles, doit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Une fécondité et une migration externe plus vigoureuse, comme le projette le scénario fort empêcheraient toutefois cette décroissance¹⁹.

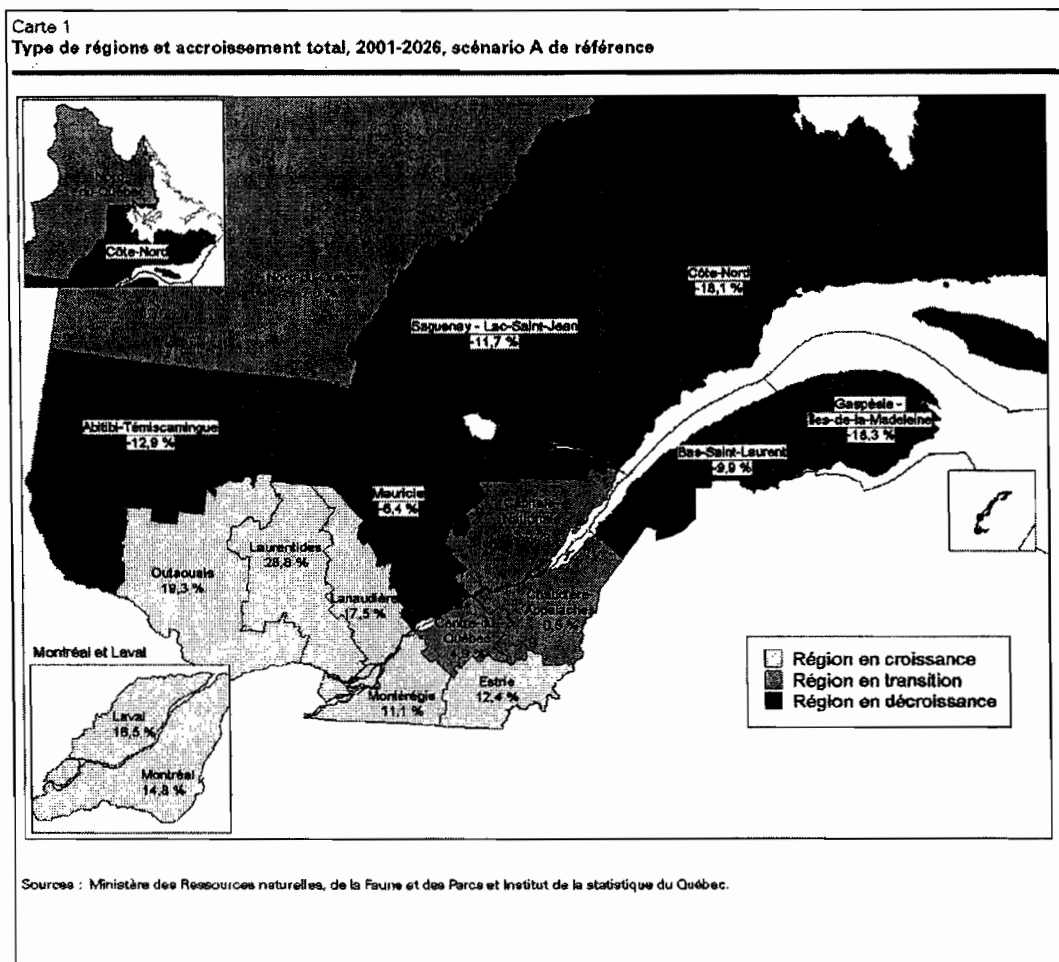
¹⁵ Québec, Ministère de l'Immigration et des Communauté culturelles, *Des valeurs partagées, des intérêts communs, Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Plan d'action 2005-2007*, Québec, Publications du Québec, 2004.

¹⁶ Pascal Girard, *Saguenay peut élaborer sa politique d'immigration*, Le Quotidien, samedi 7 octobre 2006, p. 7.

¹⁷ Isabelle Labrie, *Saguenay s'ouvre aux immigrants*, Progrès-Dimanche, dimanche 25 mars 2007, p. A16.

¹⁸ Québec, Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, Québec, Publication du Québec, 2004, p.29.

¹⁹ *Ibid.*, p. 27



20

C'est probablement en réaction à cette perspective que la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans son Plan quinquennal de développement 2007-2012, fait de la décroissance démographique sa principale cible²¹. L'immigration est une solution pour pallier à la future baisse démographique. Une recherche sur les besoins des immigrants, afin d'assurer leur intégration et leur rétention à Saguenay, est donc très pertinente.

²⁰ *Ibid.*, p.15.

²¹ Jean-Marc Tremblay, *La lutte à la décroissance démographique s'amorce*, Le Réveil, Dimanche le 22 avril 2007, p.3.

II. MÉTHODOLOGIE

Notre recherche est qualitative, puisque les données de la recherche ne sont pas numériques. Notre objectif est d'explorer les besoins des immigrants à Saguenay pour faciliter leur intégration à leur communauté d'accueil. La méthode de recherche est donc exploratoire, puisque nous observons le phénomène de l'immigration tel qu'il se présente et notre échantillonnage n'est pas représentatif de la population étudiée²².

A. Le groupe nominal dans l'analyse des besoins

Pour analyser les besoins des immigrants, nous avons utilisé le groupe nominal. Cet outil de collecte de données vise à recueillir des informations auprès d'informateurs-clés. Il s'agit d'organiser des entrevues de groupe pour amasser les données de la recherche. Dans ce type d'entrevue, l'interviewer anime la discussion d'un groupe de personnes qui expriment leur opinion sur un sujet²³. L'entrevue de groupe permet de saisir les caractéristiques de l'ensemble que forment les individus, ce qui leur est commun, ce qui les différencie, ce qui les fait réagir et ce qui constitue leur dynamique propre.

Pour recueillir nos informations, nous nous sommes inspirés d'un article de Francine Ouellet, «L'utilisation du groupe nominal dans l'analyse des besoins»²⁴. La méthode du groupe nominal perfectionnée par le Centre d'animation, de développement

²² Andrée Lamoureux, *Recherche et méthodologie en sciences humaines 2^e édition*, Laval, Éditions Études Vivantes, 2000, p. 58.

²³ *Ibid.*, p. 148.

²⁴ Francine Ouellet, «L'utilisation du groupe nominal dans l'analyse des besoins» dans Jean-Pierre Deslauriers, dir., *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 67-80.

et de recherche en éducation (CADRE) est une démarche de collecte des données qui s'effectue en quatre étapes :

1. À la suite d'une question posée par l'animateur, les participants, en silence, consignent le plus grand nombre d'opinions possibles dans un laps de temps prédéterminé.
2. L'animateur demande à chaque participant, à tour de rôle, de communiquer la première opinion inscrite sur sa feuille. Au fur et à mesure, il écrit cette opinion sur un tableau ou sur des feuilles volantes de grand format. On procède à autant de tours de table qu'il y a d'opinions à exprimer.
3. Tous les énoncés étant bien en vue au tableau ou sur les feuilles volantes fixées au mur, on précise ensuite les idées les unes après les autres. Il s'agit de vérifier si tous les participants attribuent le même sens aux énoncés et s'ils comprennent la logique qui sous-tend chaque opinion.
4. Cette discussion de groupe est suivie d'un vote individuel sur l'importance relative des énoncés. Les énoncés qui reçoivent le plus de votes constituent les priorités du groupe²⁵.

La technique du groupe nominal est une méthode inductive de collecte de données. Nous appuyons notre raisonnement sur un ensemble de faits pour en tirer une affirmation plus générale²⁶. Le groupe nominal permet «d'aller chercher les besoins vécus sans l'interférence des «leaders» et sans les biais toujours possible du chercheur²⁷». Les participants doivent articuler eux-mêmes leurs besoins. Ils sont amenés à prendre une décision en suivant les étapes d'un processus formel et bien déterminé. Cette méthode est très efficace et avantageuse. Elle permet de recueillir les besoins de plusieurs personnes et d'établir les priorités pour chacune d'entre elle.

²⁵ *Ibid.*, p. 69.

²⁶ A. Lamoureux, *loc. cit.*, p. 15.

²⁷ F. Ouellet, *loc. cit.*, p. 68.

B. Caractéristiques de la population et de l'échantillon

Comme nous l'avons mentionné, notre échantillonnage n'est pas représentatif de la population étudiée. Notre échantillon ne regroupe pas, dans les mêmes proportions les caractéristiques de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean²⁸. Notre échantillonnage est non probabiliste, puisque nous n'avons pas appliqué la loi du hasard. Nous sommes intervenus dans le choix des éléments de l'échantillon²⁹.

Cette procédure s'explique par la méthodologie de notre recherche. Organiser des entrevues de groupe est un processus complexe. Il faut rassembler dans un même lieu, pendant un certain temps, un groupe de la population qui représente un nombre minime de l'ensemble de la population du Saguenay. Nous avons donc eu recours à l'échantillonnage par grappes. Nous n'avons pas choisi des éléments, mais des groupes naturels d'éléments³⁰.

Pour faciliter la création de groupes, nous avons collaboré avec quatre organismes du milieu saguenéen qui côtoient les immigrants : soit le Centre linguistique du Cégep de Jonquière, l'Association des Étudiants Internationaux de l'Université du Québec à Chicoutimi (AÉI-UQAC), le Patro de Jonquière et la Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette collaboration a également permis d'obtenir une plus grande diversité de point de vue. Chaque groupe possède des caractéristiques communes et une réalité différente.

²⁸ A. Lamoureux, *loc. cit.*, p. 169.

²⁹ *Ibid.*, p. 175.

³⁰ *Ibid.*, p. 178.

de l'Association des Étudiants Internationaux de l'UQAC est rencontré dans un local de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les jeunes Colombiens sont rencontrés au Patro de Jonquière. Enfin, le groupe de la Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean est rencontré dans leur local au centre-ville de Jonquière.

Pour établir un climat propice à la collecte des données, nous avons organisé nos entrevues de groupe dans des endroits connus des participants. Aussi, nous avons servi un repas qui consistait en un buffet froid. Cette procédure a permis de briser la glace, de faire connaissance avec les participants et d'établir une relation de confiance avec le groupe.

Après le repas, les grandes lignes de la recherche sont exposées. Puis, nous remettons à chacun des participants une feuille questionnaire recto-verso (voir annexe p. 31). Le questionnaire permet une plus grande objectivité, parce que les données recueillies sont écrites par les participants eux-mêmes³¹. Au recto, nous trouvons quelques informations à remplir, dont l'âge, l'origine et la date d'arrivée au pays. L'anonymat est assuré, puisque le nom des répondants n'est pas exigé. Nous favorisons ainsi une plus grande franchise des réponses. La question de recherche se retrouve également au verso. Nous leur demandons de répondre individuellement à la question : «Quels sont les besoins des immigrants à Saguenay ?» Nous les orientons vers certains thèmes comme l'accueil, l'emploi, l'éducation, la famille, l'adaptation et l'intégration. Un espace de 16 lignes est prévu pour répondre. Nous laissons un temps d'une quinzaine de minutes pour écrire tout ce qui leur vient en tête.

³¹ *Ibid.*, p. 139.

Ensuite, dans une deuxième étape, nous leur demandons de nous dire à tour de rôle leurs réponses. Nous écrivons toutes les réponses sur un tableau. Nous nous assurons de faire participer tout le monde en procédant à un tour de table.

Troisièmement, nous regroupons certaines réponses qui se recoupent et nous nous assurons de la bonne compréhension de chacune des réponses. Nous numérotions aussi chacun des énoncés. Cette étape est importante, puisque les participants devront voter sur la priorité des besoins à combler.

Enfin, nous leur demandons de remplir la feuille questionnaire au verso et de voter sur les besoins les plus importants pour eux personnellement (voir annexe p. 32). Chaque répondant doit compléter un tableau de dix cases. Ils doivent retranscrire les besoins écrits au tableau en ordre de priorité, de un à dix. Nous nous assurons que tous les participants ont bien compris la tâche proposées. Ils peuvent prendre le temps voulu pour y répondre, soit en moyenne de 10 à 15 minutes. Chacune des entrevues de groupe dure environ 1h30.

III. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

A. Les méthodes d'analyse

Les données de la recherche sont qualitatives. Toutefois, l'étape du vote permet d'établir mathématiquement un ordre de grandeur, selon l'importance accordée aux énoncés par les participants.

Pour établir l'ordre de priorité individuel des besoins, nous avons demandé aux participants de classer ces derniers. Chacun accorde dix points à l'énoncé qu'il juge comme le plus important et un point à l'énoncé le moins important parmi tous les choix de la liste des besoins.

Ensuite, nous avons compilé les résultats pour en arriver à une décision de groupe. Notre analyse des données est donc inductive, puisque à partir des faits observés et notés, nous avons dégagé des idées générales, qui peuvent mener à un modèle d'explication.

B. Les résultats

Les résultats sont présentés en quatre parties, soit pour chacun des groupes rencontrés. Nous présentons les cinq priorités principales pour chaque groupe.

Le premier groupe est celui du Centre linguistique du Collège de Jonquière. Nous avons regroupés, dans le tableau 1.1, leurs besoins en 11 énoncés.

Groupe 1 : Étudiants du Centre linguistique du Collège de Jonquière

Tableau 1.1	
Liste des besoins facilitant l'intégration	
1.	Aide financière pour faire des études.
2.	Information sur les services de santé (accessibilité).
3.	Apprentissage de la langue française.
4.	Connaissance de la culture régionale.
5.	Se faire des amis (réseau social).
6.	Conduire une voiture (information, transport, autonomie).
7.	Avoir l'empathie des habitants de la région.
8.	Rencontrer des gens de culture semblable.
9.	Centre d'écoute et d'information.
10.	Services familiaux (soutien à la famille, garderie).
11.	Adaptation à l'hiver.

Les résultats du vote sont présentés dans le tableau 1.2 suivant :

Groupe 1 : Étudiants du Centre linguistique du Collège de Jonquière

Tableau 1.2		
Résultats du vote		
Numéro de l'énoncé	Pointage	Rang
1	55	2
2	55	2
3	75	1
4	51	5
5	24	9
6	27	6
7	26	7
8	21	10
9	25	8
10	55	2
11	16	11

Comme le démontre le tableau 1.2, pour ces personnes, la première priorité est l'apprentissage de la langue française. En deuxième rang, ex-æquo, nous trouvons l'aide financière aux études, l'information sur les services de santé (accessibilité), les services familiaux (soutien à la famille, garderie) et, en cinquième place, la connaissance de la culture régionale.

Le deuxième groupe est celui de l'Association des Étudiants Internationaux de l'Université du Québec à Chicoutimi (AÉI-UQAC). Nous avons regroupés, dans le tableau 2.1, leurs besoins en 14 énoncés.

Groupe 2 : AÉI-UQAC

Tableau 2.1	
Liste des besoins facilitant l'intégration	
1.	Présence d'un conjoint ou conjointe.
2.	Accompagnateur pour les besoins fondamentaux.
3.	Accès à un emploi.
4.	Favoriser l'accès à l'emploi par la discrimination positive.
5.	Accès à l'information.
6.	Reconnaissance de l'expérience de travail.
7.	Reconnaissance de la formation et des diplômes.
8.	Assouplir les conditions des ordres professionnels.
9.	Promouvoir la région.
10.	Apprentissage de la langue française.
11.	Acceptation culturelle des habitants de la région.
12.	Faciliter l'accueil.
13.	Faciliter la résidence permanente.
14.	Activités de loisir et activités culturelles.

Les résultats du vote sont présentés dans le tableau 2.2 suivant :

Groupe 2 : AÉI-UQAC

Numéro de l'énoncé	Pointage	Rang
1	43	9
2	51	6
3	117	1
4	46	8
5	71	4
6	75	3
7	54	5
8	38	11
9	21	13
10	10	14
11	109	2
12	43	9
13	38	11
14	49	7

Le tableau 2.2, démontre que, pour ces personnes, la première priorité est l'accès à l'emploi. Deuxièmement, l'acceptation culturelle des habitants de la région. Troisièmement, la reconnaissance de l'expérience de travail. Quatrièmement, l'accès à l'information et, cinquièmement, la reconnaissance de la formation et des diplômes.

Le troisième groupe est celui des jeunes Colombiens du Patro de Jonquière. Nous avons regroupés, dans le tableau 3.1, leurs besoins en neuf énoncés.

Le quatrième groupe est celui des membres de la Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous avons regroupés, dans le tableau 4.1, leurs besoins en 12 énoncés.

Groupe 4 : Membres de la Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean

1.	Accès à un emploi.
2.	Apprentissage de la langue française (pratique).
3.	Adapter le niveau de l'épreuve uniforme de français.
4.	Équivalence des diplômes et de l'expérience (reconnaissance).
5.	Capital à risque d'investissement (employabilité, stages subventionnés).
6.	Incitatifs financiers à l'installation.
7.	Accès à l'information.
8.	Sensibilisations des ordres professionnels et des syndicats.
9.	Accompagnement (questions et besoins).
10.	Participation aux organismes de décision régionaux.
11.	Valorisation de l'immigration.
12.	Bénéficier de l'expertise des immigrants en accompagnement.

Les résultats du vote sont présentés dans le tableau 4.2 suivant :

Groupe 4 : Membres de la Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean

Numéro de l'énoncé	Pointage	Rang
1	78	1
2	58	2
3	31	8
4	48	3
5	48	3
6	30	9
7	42	6
8	24	10
9	48	3
10	21	11
11	35	7
12	18	12

Comme le démontre le tableau 4.2, pour ces personnes, la première priorité est l'accès à un emploi. Deuxièmement, l'apprentissage de la langue française (pratique). Troisièmement, ex-æquo, l'équivalence des diplômes et de l'expérience, un capital à risque d'investissement (employabilité, stages subventionnés) et l'accompagnement (questions et besoins).

C. L'interprétation des résultats

Les données recueillies, devenues des résultats, nous permettent d'affirmer que notre objectif de recherche est atteint. Nous avons étudié les besoins des immigrants de Saguenay et nous pouvons dégager des informations jugées pertinentes de notre analyse qualitative.

Les résultats de notre recherche confirment des études antérieures sur le phénomène de l'immigration. Les deux grandes préoccupations des immigrants sont l'accès à un travail et l'apprentissage de la langue. Un article de la Presse Canadienne, du 30 avril 2007, appuie cette conclusion. L'article cite qu'une étude de Statistique Canada démontre que «lorsqu'on leur demande [aux immigrants] quelles ont été leurs plus grandes difficultés depuis leur arrivée, près d'un immigrant sur deux (46 pour cent) identifie la recherche d'un emploi et un sur quatre (26 pour cent) parle de l'apprentissage du français ou de l'anglais»³².

³² Presse Canadienne, *Les immigrants sont heureux d'être ici mais travail et langue posent problème*, 30 avril 2007.

Cette observation est confirmée dans notre recherche. Au niveau de l'accès à l'emploi, dans les groupes 2 et 4, cette préoccupation constitue leur priorité numéro un. Dans ces mêmes groupes, s'ajoutent d'autres besoins pour faciliter l'employabilité des immigrants. Dans le groupe 2, la reconnaissance de l'expérience de travail, de la formation et des diplômes sont parmi les besoins principaux. Tandis que dans le groupe 4, l'équivalence des diplômes et de l'expérience (reconnaissance) et un capital à risque d'investissement (employabilité, stages subventionnés) sont fortement suggérés pour favoriser l'accès au marché de l'emploi. L'emploi est même une préoccupation chez les jeunes du groupe 3, puisque les opportunités de travail pour les parents occupent la cinquième position de leurs besoins. M. Séreynath Srin, ancien président de la Corporation Intégration Saguenay-Lac-Saint-Jean, affirme à ce sujet : «Il y a ici de nombreuses ressources qui permettent aux immigrants, qui sont de plus en plus nombreux à s'intégrer, mais ils se butent trop souvent à l'impossibilité de se dénicher un emploi³³.» Dans le groupe 1, l'emploi, n'est pas un facteur prioritaire. Cela peut s'expliquer par le fait que ces personnes viennent d'arriver et qu'elles sont préoccupées davantage par l'apprentissage de la langue et par l'adaptation à une nouvelle culture.

En effet, notre recherche démontre que la priorité du groupe 1 est l'apprentissage de la langue française. Ce besoin est également le premier chez les jeunes du groupe 3 et le deuxième du groupe 4. Il semble que la formation en français pose problème chez les immigrants. Plusieurs nous ont affirmé que le temps consacré à l'apprentissage de la langue française est insuffisant. Au Centre linguistique du Collège de Jonquière, les adultes suivent une formation en français de huit mois. Une période

³³ Jean-Marc Tremblay, *La grande incertitude des immigrants demeure l'emploi*, Le Réveil, le dimanche 22 avril 2007.

d'apprentissage plus longue faciliterait l'intégration, à tous les niveaux, à la société québécoise. Chez les jeunes le besoin est plus criant, puisqu'ils sont intégrés à des classes françaises sans avoir eu au préalable de formation en francisation. C'est ce qui explique qu'ils souhaitent d'abord un temps de francisation fixe. Pour le groupe 2, le français ne pose généralement pas de problème. Nous pouvons expliquer cela par le fait qu'un grand nombre des étudiants internationaux de l'UQAC proviennent de pays de la francophonie.

Nos résultats dégagent aussi un aspect qui nous semble nouveau ou du moins peu connu. Beaucoup d'immigrants nous ont mentionné leur besoin d'information pour contrer le choc culturel. Ils souhaitent avoir plus d'information sur les services de santé, les services familiaux, les études, la culture régionale, etc. Nous savons qu'il existe des guides écrits sur l'accueil et l'intégration, mais cela ne semble pas leur convenir. Un service d'accompagnement personnalisé pourrait pallier à ce manque. L'image qui nous est venue tout au long de notre recherche est un centre téléphonique d'écoute et d'information 24 heures, où ils pourraient poser leurs questions sur n'importe quel sujet.

Enfin, une plus grande empathie envers les immigrants, de la part des habitants de Saguenay, est ressortie à plusieurs reprises pendant notre recherche. L'acceptation culturelle est la deuxième priorité de l'AEI-UQAC. Le groupe 3, quant à lui, nous a mentionnée la volonté de se faire des amis québécois et d'avoir des activités d'intégration variées. L'ouverture sur le monde est donc un aspect à développer à Saguenay. Plusieurs immigrants ont félicité des initiatives comme le Festival Rythmes

VOTE FINAL**Quels sont les besoins les plus importants pour moi?**

2			9
3			8
4			7
5			6
6			5
7			4
8			3
9			2
10			1

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages de référence

LAMOUREUX, Andrée. *Recherche et méthodologie en sciences humaines*, Laval, Éditions Études Vivantes, 2000, 352 p.

2. Livres

BERTOT, Jocelyne. *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, 236 p.

BONNEAU, Micheline et Pierre-André TREMBLAY, dir. *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chicoutimi, Chaire d'Enseignement et de Recherche interethniques et interculturels, 1993, 204 p.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, Myriam SIMARD et Nasser BACCOUCHE, dir. *Immigration et dynamiques locales*, Chicoutimi, Chaire d'Enseignement et de Recherche interethniques et interculturels, 1997, 247 p.

3. Documents officiels

QUÉBEC, CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *Au-delà du nombre, pour une véritable intégration*, Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007, 2004.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Des valeurs partagées, des intérêts communs, Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Plan d'action 2005-2007*, Québec, Publications du Québec, 2004.

QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, Québec, Publication du Québec, 2004.

QUÉBEC, RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, Québec, Publications du Québec, 2001.

4. Articles de périodique

OUELLET, Francine. «L'utilisation du groupe nominal dans l'analyse des besoins» dans Jean-Pierre Deslauriers, dir., *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 67-80.

PICHÉ, Victor, dir. Association des démographes du Québec, Cahier québécois de démographie», Volume 31, no 1, (Printemps 2002).

SIMARD, Myriam. *La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes*, Recherches sociographiques, vol. XXXVII, 1996.

5. Articles de journal

CHOUINARD, Tommy. *Québec n'atteint pas ses objectifs*, La Presse, mercredi 25 avril 2007, p. A3.

GIRARD, Pascal. *Saguenay peut élaborer sa politique d'immigration*, Le Quotidien, samedi 7 octobre 2006, p. 7.

LABRIE, Isabelle. *Saguenay s'ouvre aux immigrants*, Progrès-Dimanche, dimanche 25 mars 2007, p. A16.

PRESSE CANADIENNE. *Les immigrés sont heureux d'être ici mais travail et langue posent problème*, 30 avril 2007.

TOUPIN, Gilles. *800 000 demandeurs sur le pas de la porte*, La Presse, mercredi 25 avril 2007, p. A2.

TREMBLAY, Jean-Marc. *La lutte à la décroissance démographique s'amorce*, Le Réveil, Dimanche le 22 avril 2007, p.3.

TREMBLAY, Jean-Marc. *La grande incertitude des immigrants demeure l'emploi*, Le Réveil, le dimanche 22 avril 2007.

6. Mémoire

COTO ALONSO, Miriam, *L'immigration et la communauté d'accueil le cas du Saguenay-Lac-St-Jean*», mémoire de maîtrise (Études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1998, 175 p.

7. Sites internet

CANADA, MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION. *L'ABC de l'accord Canada-Québec*, [En ligne], <http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/fed-prov/abc-quebec-acc.html> (Page consultée en ligne le 19 avril, 2007).

CANADA, MINISTÈRE DE LA JUSTICE. *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, [En ligne], http://lois.justice.gc.ca/fr/const/c1867_f.html#distribution, (Page consultée le 19 avril, 2007).

- CANADA, STATISTIQUE CANADA. Glossaire, [En ligne], http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-222-XIF/2004000/glossary_f.htm#l (Page consultée le 14 septembre 2007).
- CANADA, STATISTIQUE CANADA. *La population canadienne*, [En ligne], <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060927/q060927a.htm> (page consultée le 16 mai 2007).
- QUÉBEC, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Population immigrante par occurrence du lieu de naissance, région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001*, [En ligne], http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_02/immigration02/lieunaiss02.htm, (page consultée le 20 février 2007).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec 4e trimestre*, [En ligne], <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2006trimestre4-ImmigrationQuebec.pdf>, (page consultée en ligne le 22 mars 2007).
- YOUNG, Margaret. *L'immigration : l'accord Canada-Québec*, [En ligne], <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp252-f.htm#1>, (Page consultée le 25 mars, 2007).